Ce texte, révisé et adopté le 26 novembre à Paris par les Cinq, est, au moment de la rédaction du présent article, le projet le plus définitif destiné à couvrir tous les aspects d'un processus de paix au Cambodge. Il formule des propositions pour établir l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), précise son mandat, définit les conditions du cessez-lefeu, celles des élections et du rapatriement des réfugiés, et il énonce les principes d'une nouvelle constitution du Cambodge.

Enfin, les 21 et 22 décembre 1990, les deux co-présidents de la Conférence de Paris sur le Cambodge (la France et l'Indonésie) convoquaient les membres du CNS et un représentant des Nations Unies pour faire adopter le document du 26 novembre. Les Cambodgiens des trois mouvements de résistance ont accepté «la plupart des points fondamentaux», mais le gouvernement de Phnom Penh a émis de fortes réserves à propos de trois questions : celle de la démobilisation, celle du désarmement des forces en présence, et celle de «la mention du génocide» perpétré par les Khmers rouges lorsqu'ils étaient au pouvoir (1975–1978).

SANS ÊTRE EN MESURE DE PROCÉDER ICI À UNE ANALYSE ARTICLE PAR ARTICLE et annexe par annexe du Plan de paix des Nations Unies, il importe, en simplifiant à l'extrême, d'en extraire quelques éléments clefs. Le Plan offre en effet une synthèse fragile visant, par des formulations diplomatiques très élaborées, une illusoire réconciliation de toutes les parties au Cambodge. Il constitue une proposition acceptable dans la mesure où la communauté internationale est prête à l'appuyer par des moyens considérables.

Tout l'édifice repose sur la nécessité pour les Cambodgiens de s'entendre entre eux en premier lieu. Cette entente est fondamentale ; elle est indispensable pour que le CNS devienne, sous l'autorité d'un président impartial, un organisme efficace. L'autorité du CNS est aussi nécessaire dans la mesure où cet organisme est appelé à travailler en étroite collaboration avec l'APRONUC et où il doit, de ce fait, en garantir le bon fonctionnement et la crédibilité. Enfin, la permanence de la mésentente au sein du CNS et l'incapacité de s'entendre sur la présidence privent le Cambodge de sa représentation aux Nations Unies où son siège est désormais vacant.

Dans l'état actuel des négociations, toutes les parties ont agi en tenant pour acquis ou en faisant semblant de croire que le postulat de l'harmonie retrouvée entre Cambodgiens était envisageable. Or, depuis la réunion de Paris des 21 et 22 décembre 1990, les représentants de Phnom Penh ont réitéré leur scepticisme. Les points d'achoppement sont très circonscrits, mais ils touchent des questions de fond. Le gouvernement Hun Sen souhaiterait que figure quelque part dans le document «la mention du génocide». Cette exigence va bien au-delà d'une question de principe, car, si elle était admise, on pourrait légitimement se poser la question suivante : comment tolérer que les auteurs d'un génocide participent au pouvoir et se présentent à des élections, de surcroît sous les auspices des Nations Unies ? Sur ce point, Hun Sen a été précis en déclarant dernièrement : «En dépit de la participation des Khmers rouges au Conseil national suprême (CNS), notre position officielle demeure la même : quel que soit le cas, quelles que soient les solutions, il importe fondamentalement de garantir que le régime génocide de Pol Pot ne reviendra jamais au pouvoir.»

ES AUTRES POINTS FONDAMENTAUX TOUCHENT AUX QUESTIONS difficiles de la démobilisation et du désarmement des forces en présence. Le document des Nations Unies est assez précis et il établit des opérations par étapes distinctes, ce qui permet des ajustements possibles à chacune d'entre elles. Il reste que la fin des hostilités relève de la bonne volonté des parties. Le document postule, dès la signature du règlement final, un accord de toutes les parties pour fournir à l'APRONUC toutes les informations sur leurs dispositifs militaires, bases, caches d'armes, etc.... Les parties s'engagent également à ce que toutes leurs forces se présentent avec leurs armes, munitions et équipements dans des aires de regroupement d'où elles seront escortées vers des cantonnements avant d'être démobilisées et retournées à la vie civile. Sur cette question, l'opposition de Hun Sen, on l'aura compris, est évidente, et il précisait sa pensée en déclarant : «... Il est facile de dissoudre les troupes gouvernementales cambodgiennes ... mais peut-on garantir hors de tout doute qu'il en sera de même des troupes de Pol Pot et de leurs armements, et de celles de ses alliés cachées dans la chaîne des Dangrêk ou dans la jungle ? Personne ne peut répondre à cette question. Par conséquent, n'essayez pas de dissoudre les troupes gouvernementales, car cela favoriserait le retour du régime de Pol Pot.»

Il serait naïf de ne pas accorder une crédibilité certaine aux appréhensions du régime de Phnom Penh. Le document des Nations Unies est certes perfectible mais ses auteurs pèchent encore par un excès de confiance dans la capacité des factions de trouver un terrain d'entente. Malheureusement, les factions demeurent figées dans leurs dissensions, leurs antagonismes historiques et leur haine implacable, et rien ne laisse entrevoir une modification de leurs attitudes respectives.

Les Khmers rouges demeurent une force incontournable ; prudents, avisés, ils jouent actuellement la carte des Nations Unies et s'emploient à se donner une respectabilité nouvelle. Ainsi, ils ne veulent plus qu'on les appelle les Khmers rouges mais plutôt les «démocrates kampuchéens» ; ils se préparent à des élections démocratiques et envisagent de changer de nom pour devenir un parti nationaliste. Ils ont une constitution, un système judiciaire et une police pour administrer les territoires qu'ils contrôlent. Leur stratégie vise les masses paysannes et l'exploitation des sentiments antivietnamiens. Ils testent actuellement le «jeu» de la démocratie en l'appliquant dans certains de leurs camps en Thaïlande. Ils représentent, on ne peut en douter, une force réelle que seul le pouvoir de Phnom Penh est actuellement en mesure de contrer. On peut comprendre dès lors les craintes de Hun Sen de voir son régime affaibli ou démantelé, comme le craignent certains observateurs, par la présence d'une Autorité provisoire des Nations Unies.

blèmes internes du Cambodge ne dépendait plus des éléments extérieurs. L'unanimité des Cinq, et la caution des États régionaux devraient le confirmer. Or, rien n'est encore tout à fait assuré puisque le gouvernement chinois, malgré un certain rapprochement avec le Vietnam et des déclarations apaisantes sur la fin de son aide militaire aux Khmers rouges, n'a pas encore convaincu les observateurs du caractère définitif de ses intentions. Hanoï demeure par ailleurs le soutien le plus fidèle et le plus sûr de Phnom Penh. À l'occasion des combats sporadiques qui se poursuivent, quelques unités vietnamiennes reviennent de temps en temps donner un coup de main aux troupes gouvernementales. Quant à la Thaïlande, tout en se conformant aux politiques de l'ASEAN, elle joue un jeu patient et subtil qui lui permet de contrôler sur son territoire non seulement l'acheminement des armes chinoises mais aussi la présence des Khmers rouges dans les camps de réfugiés et celle des membres des deux autres factions.

OUT SE PASSE DÉSORMAIS COMME SI LA SOLUTION AUX PRO-

Attendre passivement que les factions cambodgiennes parviennent à un compromis n'est une solution que dans la mesure où elle traduit l'indifférence ou le calcul stratégique pour affaiblir encore plus ce petit pays qui figure parmi les dix États les plus démunis du globe. La Chine et le Vietnam sont encore des acteurs fondamentaux. Leurs bonnes intentions demeurent toujours quelque peu illusoires, car aucun de ces deux pays n'a entrepris une perestroïka ni des changements comparables à ceux intervenus en Union soviétique ou dans les pays d'Europe de l'Est. L'âpreté de leur rivalité est aussi grande que la désuétude de leur régime politique, et l'on a peine à imaginer que les dirigeants actuels, pétrifiés dans des comportements traditionnels, puissent comme par enchantement remettre en question leur détermination à s'affronter par Cambodgiens interposés.

Il reste que la communauté internationale pourrait faire pression encore sur Hanoï et Beijing afin de leur arracher un engagement de non-intervention qui soit *préalable* à la signature d'un accord entre Cambodgiens. Dans l'intervalle, il convient d'entreprendre la reconstruction du Cambodge. Une aide importante demeure le seul moyen pour réduire les inégalités sociales que les Khmers rouges exploitent et continueront d'exploiter. Aider la population cambodgienne à retrouver une infrastructure minimale de survie n'équivaut pas nécessairement à la reconnaissance diplomatique du gouvernement de Phnom Penh. Cette aide peut être conçue comme un moyen d'assurer le bien-fondé du Plan de paix des Nations Unies et de rassurer les dirigeants de Phnom Penh.

Enfin, si l'indifférence de la communauté internationale ne l'emporte pas et si la crise du Moyen-Orient ne relègue pas le Cambodge aux oubliettes, il conviendrait d'imaginer une sorte de plan Marshall qui serait mis en place par les États du Bassin du Pacifique. Dans les efforts actuels déployés pour structurer, institutionnaliser et stabiliser mieux encore une région du monde en plein essor économique, une action concertée à l'endroit du Cambodge représenterait une première contribution à la sécurité régionale.